



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 28 mai 2018

Présents : **Membres :** Guillaume CIMIER, Michel GREGEOIS, Gérard GRANJON, William BARRE, Christophe BOULON, Amadeu DO REGO et Thierry BOLZE

Excusés : **Président :** Laurent CHABAUD

Membres : Moussa TALL, Mohamed AROUS, Sami CHAOUCH, Jean Luc COMACLE, Muharrem YUKSEL, Roger ANDRE et Lucien CHARBONNEL

CTDA : Jean Claude LEFRANC

PREAMBULE

- Les classements des arbitres fédéraux sont tombés en fin de semaine dernière. Et quelle belle saison pour l'arbitrage dans le district de Lyon et du Rhône.

- Notre fer de lance depuis de nombreuses saisons, Alexandre CASTRO, ayant décidé de raccrocher sifflet et crampon après une dernière sortie qui restera dans les annales (barrage AJACCIO – LE HAVRE), peut être fière de sa belle carrière et surtout de laisser sa place à des jeunes issus de la formation du DLR.

- En effet, Jérémie PIGNARD (FC VILLEFRANCHE), est promu arbitre fédéral 2 et découvrira le monde professionnel la saison prochaine. Jérémie, après une belle carrière de joueur amateur est devenu arbitre en janvier 2003. Etant très à l'écoute des conseils, il a eu une progression fulgurante puisqu'il arbitrait encore en seniors D1 au cours de la saison 2009/2010.

Eddy ROSIER (USOL VAUGNERAY) a lui aussi été formé par l'équipe de formation du DLR en cours de saison 2006/2007. A l'issue d'une saison remarquable, il a gagné le droit de diriger des rencontres de National 1 la saison prochaine.

Et comme on dit « jamais 2 sans 3 », notre collègue Yann GAZAGNES (MDA FOOT), qui a rejoint notre district en 2015, est lui aussi promu arbitre fédéral 3.

Ces 3 arbitres ont en plus le mérite de participer activement à la formation des jeunes arbitres promotionnels afin de les amener au niveau régional.

La CDA les félicite chaleureusement en leur souhaitant le meilleur pour la saison prochaine afin d'avoir encore la fierté d'avoir de tels résultats.

- Au niveau régional, les candidats arbitres et jeunes arbitres de Ligue ont eux aussi reçus leurs résultats.

Chez les séniors Scander BOUBEKER (major de la promotion), Omaid ISMAILZADA et Jimmy MICHAUD ont brillamment décrochés leurs écussons de Ligue.

Chez les jeunes arbitres, nos collègues Guy ARIAS, Corentin BREURE, Hatem FEKRANE, Benjamin MERIRES et Nicolas TRAN sont nommés jeunes arbitres de Ligue.

- La CDA félicite ses arbitres et leurs souhaite bonne chance pour les futures échéances.

Une pensée également pour Furkan BOZ, Elian CHATELET et Axel PISCAGLIA pour leur échec à cet examen en les encourageant à poursuivre leurs efforts.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

AMGHAR Maxence : Certificat médical pris en compte

BENSTITI Adel : Certificat médical pris en compte

CAMPANALES Bruno : Document transmis à M. CHAOUCH

CLERC Enzo : Demande prise en compte

CROTTIER COMBES Johan : Courrier transmis à M. CHABAUD et M. LEFRANC

HABIBECHE Mourad : Dossier transmis à M. CHAOUCH

HASSELBEIN Jérôme : Certificat médical pris en compte



PV 389 DU JEUDI 31 MAI 2018

HOURRI Saïd : Dossier transmis à M. CHAOUCH
JOUBIER Victor : Certificat médical pris en compte
KUANZAMBI ENDOUGOU Bryan : Certificat médical pris en compte
MACHANI Moussa : Dossier transmis à M. CHAOUCH
MAHJOUBI Mehdi : Courrier transmis à M. CHABAUD
MEYER David : Demande transmise à M. LEFRANC
MOCKBEL Dalil : Courrier transmis à M. CIMIER, M. CHABAUD et M. CHAOUCH
MTSACHIOI Moussa : Courrier transmis à la commission statut de l'arbitrage et document transmis à M. CHAOUCH
VATI Fabien : Indisponibilité prise en compte
VERNOTTE Arnaud : Demande transmise à M. CHAOUCH et M. CHABAUD
ZEGHEB Rachid : Demande traitée par M. DO REGO

Courriers des clubs :

FOOT CROIX ROUSSE : Demande transmise au désignateur
EL.S. DE GLEIZE : Demande transmise au désignateur
A.S. VILLEFONTAINE : Courrier transmis à M. CIMIER

DECISIONS

RESERVE TECHNIQUE NO4

- Rencontre n°20165359 / 58107.2 entre CS LYON 8 1 et VILLEURBANNE ASA 1; U15 D4 phase 2 poule E – niveau, disputée le 12/05/2018.

Attendus :

Attendu que l'article 12 alinéa 1 des règlements sportifs du district de Lyon et du Rhône stipule que : les réserves doivent être confirmées dans les quarante-huit heures ouvrables suivant le match.

Attendu que l'article 12 alinéa 2 des règlements sportifs du district de Lyon et du Rhône stipule que : Le non-respect des formalités administratives relatives à la formulation des réserves et à leur transformation en réclamation écrite entraîne l'irrecevabilité de la réclamation.

Attendu qu'en l'espèce la confirmation de la réserve a été faite 4 jours après la rencontre.

Décisions : Par ces motifs, ladite Commission jugeant en première instance la réserve, LA DIT IRRECEVABLE,

- **CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN,**
- **impute les frais de dossier au club plaignant (VILLEURBANNE ASA 1),**
- **transmet > la copie du dossier à la Commission Sportive pour HOMOLOGATION du résultat,**
 > La copie du dossier aux responsables de la Commission de l'arbitrage pour éventuelles suites à donner auprès de l'arbitre de la rencontre.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »).

Pour la Commission de l'Arbitrage

Laurent CHABAUD – Président

DATES A RETENIR

JEUDI 7 JUIN 2018 :

Test préparatoire au TAISA - COMMUNAY (18H30)

MERCREDI 13 JUIN 2018 :

Test préparatoire au TAISA - LIMONEST (18H30)

MERCREDI 20 JUIN 2018 :

Test préparatoire au TAISA - Stade EBRARD LYON (18H30)

LUNDI 2 JUILLET 2018 :

Réunion plénière de fin de saison – Siège DLR (19H30)

MERCREDI 4 JUILLET 2018 :

Remise des écussons aux nouveaux arbitres - Siège DLR (Horaire à venir).



➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Newsletter #3

Et les infos flash diverses à découvrir...

Adhésion UNAF fin de saison 2017-2018 :

La campagne de renouvellement UNAF s'est arrêtée au 31 décembre 2017. Tous les anciens adhérents n'ayant toujours pas réglé leur cotisation malgré nos différentes relances vont être rayés de nos fichiers adhérents.

A compter du 31 janvier 2018, un seul tarif pour tous les nouveaux arbitres jeunes ou adultes à 20€. Vous serez ainsi « couverts » jusqu'en fin de saison.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Malheureusement et malgré les sanctions sévères prises par notre Commission de discipline, des collègues subissent chaque saison, des outrages sur les terrains du District de Lyon et du Rhône. L'UNAF est là pour vous assister et vous représenter dans ces moments difficiles.

Etre adhérent du club UNAF, permet également de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web).

Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain : menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental – **DJD** -de votre Amicale (coordonnées plus bas).

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle....

Aussi, prenez soin de garder précieusement ces coordonnées dans votre sac de sport :

Arbitres adultes ou jeunes : contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42** ou **Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.